

Certificat de capacité à gérer une commande photographique numérique - 2021

Certification recensée au Répertoire spécifique n° 1299

Objectif de la certification :

Garantir un niveau de professionnalisation pour tous les acteurs de l'image engagés dans un travail de commande photographique numérique.

Publics :

Tout professionnel répondant aux critères d'admission et utilisant le médium photographique pour la réalisation de prises de vue ou de commandes photographiques

Domaines professionnels concernés :

Photographie, communication d'entreprise, presse, illustration, publicité, infographie, graphisme, arts visuels, arts graphiques, audiovisuel et spectacle vivant.

Prérequis :

- Avoir une autonomie en prise de vue et en traitement numérique
- Être engagé dans une pratique photographique professionnelle
- Être dans une situation effective de réponse à une commande photographique
- Avoir une culture photographique

Admission en formation :

L'admission se fait sur dossier en tenant compte des prérequis et du projet professionnel du candidat. Le dossier au format PDF comprenant un cv, une lettre de motivation et une sélection de 20 photographies représentative de votre travail est à adresser à sophie.branchard@ensp-arles.fr.

La date de dépôt du dossier est consultable sur le site www.ensp-formation.fr

Dans la phase de positionnement et d'étude du dossier, le candidat admissible peut recevoir des préconisations à suivre afin d'assurer son intégration définitive en certification (formations complémentaires, réalisation d'exercices d'application, présentation de travaux, passage du test TOSA Digital, etc.) ou bien bénéficier d'un ajustement de son programme de formation.

Compétences validées par la certification :

- être capable de gérer en autonomie divers dispositifs de prise de vue
 - apporter une réponse technique et esthétique à un cahier des charges
 - maîtriser la relation au sujet photographié dans une prise de vue de portrait
 - savoir répondre à plusieurs types de commandes (portrait, reportage, etc.)
 - gérer un dispositif de prise de vue au flash en studio
- être capable de gérer un processus de postproduction numérique
 - gérer l'importation et le classement d'un flux d'images
 - maîtriser le développement des fichiers après editing
 - gérer le catalogage des images numériques et l'indexation des métadonnées
 - optimiser les images numériques pour une diffusion sur Internet

- être capable de gérer dans sa globalité une commande de photographies numériques
 - appréhender un cahier des charges
 - gérer les éléments contractuels d'une commande avec un client (statut professionnel, propriété intellectuelle, droits d'auteur, devis, factures, etc.)
 - assurer un mode de transmission approprié de la commande aux clients

Approche pédagogique :

La pédagogie repose sur une dynamique participative avec la valorisation des retours d'expérience des participants et des meilleures pratiques dans le champ de la photographie.

L'apprentissage par le « faire » est valorisé par la réalisation d'exercices d'applications répondant aux compétences visées. Une importance est donnée également à la réflexion portée sur la notion narrative des images dans la construction de série voire de projets photographiques.

La formation conduit et enrichit l'action et l'autonomie professionnelle du stagiaire. Les formateurs prennent connaissance en amont des fiches d'auto-positionnement des stagiaires afin d'apprécier les attentes et le parcours professionnel de chacun.

Suivi et progression du stagiaire :

Durant la durée de la formation, le stagiaire bénéficie d'un accompagnement par l'équipe pédagogique afin de valider la progression et l'acquisition des compétences. Ce suivi est réalisé soit en individuel ou en groupe afin de réguler le déroulement de la formation mais également pour acter les étapes du projet du stagiaire. En effet, le stagiaire a comme fil conducteur durant la formation, la structuration et le développement d'un projet photographique qui fera l'objet d'une évaluation dans le cadre des épreuves de certification.

Evaluation de la certification et obtention :

La certification est obtenue suite au passage de trois épreuves :

- un questionnaire professionnel relatif au contenu de chaque module au fil de la formation
- une épreuve technique sur une journée basée sur le flux de travail du photographe avec la gestion de la prise de vue, du traitement et de la restitution des livrables. Cette épreuve est évaluée selon une grille de notation.
- une présentation d'un projet photographique devant un jury constitué de deux professionnels permettant au stagiaire d'exposer une proposition photographique en étant garant d'une réalisation technique et esthétique de qualité. Cette présentation met en avant le positionnement professionnel du stagiaire. Cette épreuve est évaluée selon une grille de notation.

La délivrance de la certification est actée par l'obtention de la moyenne aux trois épreuves indépendamment.

Matériels et ressources bibliographiques :

Le stagiaire durant sa formation a accès aux postes informatiques des salles infographies ainsi qu'aux matériels de prises de vue (reflex, trépied, flash mobile, accessoires de prise de vue, etc.).

Des tirages de lecture sont réalisés durant la formation afin d'enrichir le portfolio des stagiaires.

Afin de développer leurs connaissances technique et artistique en photographie, les stagiaires ont accès à la bibliothèque de l'ENSP dotée d'un des fonds éditoriaux les plus riches au monde.

Valeur ajoutée de la certification pour le titulaire :

- renforcer les compétences du photographe dans la gestion de divers types de commande
- cerner les enjeux techniques et esthétiques de divers sets de prise de vue
- optimiser la chaîne de traitement de flux d'images
- renforcer son positionnement professionnel

Modalités de la formation : Formation se déroulant en présentiel et en distanciel

- Volume horaire : 316 h
- Période : du 19 mars au 11 juin 2021
- Tarifs : Formation continue : 8 400 €
Particulier : 6200 €
- Lieu : 30, avenue Victor Hugo - 13200 Arles

Programme :

Du	Au	Programme	Vol h
19-mars.-21	19-mars.-21	Présentation de la formation et des portfolios des stagiaires	7
22-mars.-21	25-mars.-21	Le site internet pour les photographes - Distanciel	28
29-mars.-21	31-mars.-21	Lightroom® Classic - Distanciel	18
1-avr.-21	2-avr.-21	La commande photographique	14
6-avr.-21	7-avr.-21	Lightroom® Classic - Distanciel	10
9-avr.-21	9-avr.-21	Le cadre juridique de l'activité de photographe - Distanciel	7
12-avr.-21	15-avr.-21	La prise de vue professionnelle numérique	28
16-avr.-21	16-avr.-21	Suivi avancement de projet	7
19-avr.-21	22-avr.-21	Construire un regard photographique	28
3-mai.-21	3-mai.-21	La commande photographique	7
4-mai.-21	7-mai.-21	Le portrait de presse	28
10-mai.-21	11-mai.-21	Le cadre juridique de l'activité de photographe - Distanciel	14
18-mai.-21	21-mai.-21	Les fondamentaux de la prise de vue en studio	28
25-mai.-21	28-mai.-21	Le reportage photographique	28
31-mai.-21	31-mai.-21	La commande photographique	7
1-juin.-21	4-juin.-21	Le livre photographique avec InDesign	28
7-juin.-21	9-juin.-21	Bilan, préparation des épreuves et passage de la certification TOSA	21
10-juin.-21	10-juin.-21	Epreuve technique	7
11-juin.-21	11-juin.-21	Présentation de projet devant jury	1
TOTAL			316h

Recherche de financement :

Cette formation est éligible au CPF. Vous pouvez faire une demande d'inscription à titre individuel via le site www.moncompteformation.gouv.fr en mobilisant vos droits acquis.

Pour une demande d'abondement ou de complément de financement, vous devez vous adresser à votre employeur, Pôle emploi, votre région ou votre OPCO.

L'inscription est considérée comme définitive à la réception d'un accord de financement couvrant l'ensemble du coût de la formation.

Contact :

sophie.branchard@ensp-arles.fr
Tél. 04 90 99 33 46
www.ensp-formation.fr